

EXPLICATION D'UN TEXTE LATIN

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

G. Bonnet, M. Mahé, S. Roesch, J. Trinquier

Coefficient : 2

Durée de préparation : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes, dont 20 minutes maximum d'exposé, et 10 minutes de questions

Types de sujets donnés : textes d'environ vingt lignes ou vers, à traduire et commenter. Chaque texte est assorti d'un billet de présentation comportant un titre, un éclairage du contexte et quelques mots de vocabulaire traduits.

Modalité de détermination du texte : tirage au sort d'une enveloppe parmi trois proposées.

Ouvrage à disposition du candidat : le livre d'où vient le texte tiré, un dictionnaire de mythologie.

Le jury a entendu cette année 122 candidats à l'oral de latin de l'épreuve commune. Les prestations ont été dans l'ensemble moins satisfaisantes que celles de l'an dernier – mais la session avait été particulièrement heureuse – puisque la moyenne de l'épreuve est de 9, 51/20 (contre 10, 16 en 2006). Le nombre d'exposés franchement mauvais, proposés par des candidats qui ne se sont visiblement pas préparés du tout à cette épreuve et étaient incapables de proposer la moindre traduction du texte et, partant, le commentaire le plus succinct, a dépassé la dizaine, ce qui est inquiétant. Il faut rappeler que le jury attend une connaissance correcte du vocabulaire de base – nous reviendrons sur ce point un peu plus loin – qu'il semble légitime d'exiger dans toute épreuve linguistique. A côté de ces quelques mauvaises prestations, le jury a eu le plaisir d'entendre de très bons oraux, alliant une traduction fine et élégante à un commentaire nourri et intelligent : nous n'avons pas hésité à noter ces exposés 19/20. D'une manière générale, les candidats connaissent les modalités de l'épreuve et s'y conforment : chacun choisit de manière aveugle un sujet parmi trois enveloppes et dispose, comme il est rappelé ci-dessus, d'une heure de préparation. Les candidats ne prêtent parfois pas assez attention à la fiche qui leur est toujours donnée avec le texte : ils omettent de lire le titre, qui les aurait pourtant aidés dans leur traduction et leur commentaire, et ne pensent pas toujours à s'aider des indications de vocabulaire qui sont fournies, le jury l'invitant lors de la reprise à relire le papier, ce qui permet de rectifier bien des traductions. L'exposé commence par une brève présentation du texte (il faut veiller à ne pas

empiéter exagérément sur le commentaire), suivie d'une lecture qui est le plus souvent expressive et dans laquelle les prénoms, par exemple, ou les formules liminaires des lettres doivent être développées, et les chiffres indiqués en latin par leur correspondant numéral. La traduction, qu'il ne faut pas débiter à toute vitesse, doit procéder par groupes de mots et proposer à chaque fois un sens, et non pas plusieurs, entre lesquels les candidats ne veulent pas choisir. Si un mot échappe au candidat, l'empêchant de comprendre une séquence, le jury le lui fournit après avoir essayé de le lui faire trouver par rapprochements lexicaux. Les passages qui offrent des difficultés au candidat dans leur ensemble sont examinés avec le jury lors de la reprise. Certaines ignorances surprennent (*latus, propterea, mirus, maestus, poscere, uersari, superare, mollis, uultus*, ainsi que *gratia* et *numerus*, pour lesquels un seul sens est connu), car ces mots figurent dans les lexiques familiers aux khâgneux ; les confusions (*ignorare/ignoscere, deus/dies, praeter/propter*) sont plus attendues mais devraient ne pas tromper la vigilance des candidats. Les différentes valeurs des subordonnées introduites par *ut* sont trop souvent ignorées, la confusion entre les voix passive et active ainsi que la méconnaissance des caractéristiques d'un verbe déponent, tel *consequor*, sont à l'origine de graves erreurs de traduction. D'une manière générale, les approximations, très fréquentes dans la traduction des verbes (voix, modes et temps ne sont pas examinés attentivement, le parfait et l'imparfait sont rendus indifféremment, et le futur de l'indicatif est trop souvent confondu avec les présents du subjonctif) sont sanctionnées. Comme en version, les verbes sont trop souvent malmenés par les candidats.

Le commentaire, répétons-le, fait partie intégrante de la prestation orale, il n'est pas noté indépendamment de la traduction. Les candidats préfèrent le commentaire composé au commentaire linéaire, qui peut également être choisi pourvu qu'il ne consiste pas en une paraphrase dépourvue de colonne vertébrale. Généralement, deux ou trois axes de lecture sont présentés, selon une progression dans l'intérêt des remarques qui doit être claire. Il faut éviter – mais les candidats semblent sur ce point avoir tenu compte des remarques du jury dans les rapports précédents – les « fiches » toutes faites, sur l'art oratoire de Cicéron, la sécheresse du discours de César, la délicatesse des Elégiaques, et les remarques artificielles sur des allitérations forcées. Tout texte n'est pas non plus « rhétorique », et la recherche des effets oratoires ne doit pas masquer le fait que le raisonnement politique ou juridique n'a pas été compris — il faut souligner le fait que les

Il faut que les candidats sachent conclure, respecter le temps qui leur est imparti, ce qu'ils ont parfois du mal à accepter lorsque le jury est obligé de leur rappeler les règles de l'exercice, et plusieurs ne parviennent pas à resserrer leur conclusion. Vient ensuite le temps de la reprise, qui fait, nous le répétons une nouvelle fois, *partie intégrante de l'épreuve*, ne vise aucunement à accabler un candidat en difficulté mais à l'aider à corriger une traduction, à rectifier une analyse un peu hâtive, à faire montre de sa culture classique. La plupart des candidats le comprennent et tirent parti de ce moment

de dialogue, qui permet souvent de revenir sur des erreurs dues à la précipitation et à l'émotion. Le jury peut à cette occasion demander de scander un hexamètre dactylique ou un distique élégiaque, il faut être préparé à ce genre de question et savoir en tirer des conséquences littéraires.

Si une seule prestation peut être cette année qualifiée d'excellente, le jury a eu le plaisir d'entendre cette année une bonne vingtaine de très bons exposés, témoignant d'un apprentissage solide de la grammaire, d'une connaissance honorable des textes latins et d'une vraie sensibilité littéraire. Ces résultats doivent encourager les candidats à envisager avec sérénité cette épreuve pour laquelle une préparation régulière est vraiment efficace.

Liste des textes proposés :

Apulée, *Apol.*, LXIII, 3-8 ; *Met.*, XI, 6., 5-7, 1..

Augustin, *Conf.*, VI, 13.

Aulu-Gelle, *N.A.*, V, 14, 5-13 ; IX, 3, 1-5 ; IX, 4, 7 - 9 ; X, 3, 1-4.

César, *Gall.*, I, 40, 1-6 ; IV, 5-6, 4 ; VI, 23, 1-8 ; VII, 1, 2-2, 1 ; VII, 8, 2 - 9, 2.

César (Pseudo-), *Alex.* 64, 4 - fin.

Cicéron, *Cael.*, 79-80 ; *Catil.*, II, 5, 10-11 ; 8, 17-18 ; *Font.*, 33-34 ; *De imp. Cn. Pomp.*, 22-23 ; 66 - 67 ; *Mil.*, 34 ; 53-54 ; *Mur.*, 55-56 ; *Sull.*, 33 ; 86-87 ; 88-89 ; *Verr.*, II 4, 23, 51-52 ; 4, 38, 84 - 85 ; V, 25-26 ; *Brut.*, 8, 30-32 ; 59, 214-216 ; 72, 252-253 ; *CM*, 19, 66-68 ; *De fin.*, V,1, 1 - 2 ; *Off.*, I, 11-12 ; I, 26 ; I, 38 ; I, 42-43 ; I, 74-76 ; *De orat.*, I, 14-16 ; *Orator*, 141-143 ; *De re p.*, VI, 22-24 .

Quintus Cicéron, *Com. Pet.*, I, 2-4 ; V, 16-18

Florus, *Abrégé*, I, 40, 15 -21 ; I, 40, 22 - 26.

Horace, *Carm.*, II, 1, 1-28.

Juvénal, X, 147-167.

Lucrèce, V, 1136-1155 ; VI, 740-761.

Ovide, *Ars amat.*, I, 135-154 ; *Fast.*, V, 549-570 ; VI, 131-151 ; *Met.*, VII, 523-541 ; XIV, 248- 268 ; XIV, 829-848 ; *Trist.*, I, 3, 1-22.

Pétrone, *Sat.*, I-II ; LXXXI, 6- LXXXII, 4 ; CXX, 76-95.

Plaute, *Amp.*, 154-174 ; *Curc.*, 75 -95 ; *Mil. Glor.*, 55-77 ; 685-706 ; *Most.*, 266-285 ;

Pline le Jeune, *Epist.*, III, 3-6 ; VIII, 16, 1-5 ; VIII, 24, 2-5.

Propertius, I, 3, 1-20.

Quintilien, *I.O.*, II 2, 4-8 ; II, 5, 19-22 ; XI, 2, 1-3 ; XII, 1, 19-21.

Ad Her., IV, 68.

Salluste , *Hist.: oratio Lepidi* 4-10 *Quirites* ; *oratio Philippi* 17-20 ; *oratio Cottae* 7-11 ; *oratio Macri*,14-18 ; *Iug.* 6, 1-3.

Salluste (Pseudo-), *in Ciceronem* 4-5.

Sénèque, *Ben.*, VII, 9, 1- 3 ; *De ira*, I, 14-15, 1 ; II, 7-8 ; 9 ; 10, 3-6 ; *Helu.* V, 1-3 ; VII, 8-10 ; IX, 4-6 ; *Luc.*, 51, 7-10 ; 101 , 4-7 ; *Med.* , 670-688 ; *Phaed.*, 99-118 ; *Tranq.*, 8, 1-4 ; 11, 6-8.

Pseudo-Sénèque , *Octavia*, 593-613 ; 820-840.

Suétone, *Aug.*, 66-67 ; *Nero*, 20, 1-4 ;

Tacite, *Ann.* III, 54, 1-4 ; XIII 16, 1-6 ; *Dial.* 29 ; *Hist.*, II, 70, 1-3.

Térence, *Eun.*, 57-78 ; *Andr.*, 277- 299.

Tibulle , II 5, 39- 60.

Tite-Live, III, 8, 4-10 ; 22, 4 ; 48, 3-7 ; 52, 5-10 ; VI, 40, 1-5 ; VII, 26, 1-5 ; XXIII, 42, 1-6 ; XXVI, 19, 3-8.

Valère-Maxime, 4, 3, 1-2 ;

Virgile, *Aen.*, I, 594-612 ; II, 25-47 ; III, 521-539; V, 722-742 ; VII, 323-343 ; VIII, 477- 496 ; X, 791- 812 ; XI, 271-292 ; XII, 311-330 ; *Georg.*, I, 466-486 ; III, 322-343.